

Côte d'Ivoire :  
chronique d'une  
guerre annoncée



**Maurice Bandaman**

(Docteur Honoris Causa,  
Grand prix littéraire de l'Afrique noire)

**Côte d'Ivoire :  
chronique d'une  
guerre annoncée**

Pamphlet

LES ÉDITIONS DU NET  
126, rue du Landy 93400 St Ouen

© Les Éditions du Net, 2023  
ISBN : 978-2-312-14025-4

« Je deviens nerveux dès que le patriotisme pointe le bout de son nez. Les pires individus d'une société sont aussi les plus patriotes. »

NORMAN MAILER, écrivain américain,  
In *Jeune Afrique l'Intelligent* du 16 au 22 septembre 2000.

« Que peut-on avoir sinon de la vénération d'un homme qui prédit clairement les choses qui arrivent et qui déclare son dessein et d'aveugler et d'éclaircir et qui mêle des obscurités parmi les choses claires qui arrivent ? »

PASCAL, *Pensées* : extrait de « Prophéties »,  
In Librairie Générale de France, 2000, p. 243.



# Préface du Professeur BARTHÉLEMY KOTCHY

## INTRODUCTION

*Côte d'Ivoire : Chronique d'une guerre annoncée* est le titre du nouveau livre de l'écrivain Maurice Bandaman dont la conscience nationale réfléchie, le courage intellectuel inébranlable et la valeur morale sans équivoque ne sauraient nous surprendre. En effet, très sensible à l'avenir de notre pays, il sera l'un des rares hommes de lettres à s'inquiéter de la réapparition subite du concept de l'ivoirité, au moment où des universitaires, chiens de garde du pouvoir Bédié, se sont mobilisés pour justifier le bien-fondé de ce mot « galeux » d'où viendra assurément le malheur actuel qui gangrène la nation.

C'est donc face au nuage du danger qui assombrissait l'horizon que Maurice Bandaman, à travers sa chronique hebdomadaire, dès juillet 1996,

dans une vision prophétique, se mit à prévenir, car « une étincelle peut mettre le feu à toute la plaine », si l'on n'y prend garde.

Le mot « ivoirité » a commencé à se répandre et la passion à s'enflammer.

D'où vient ce concept ? Quel sens revêt-il ? Quel est le contexte de sa production ? Pourquoi BANDAMAN s'inquiète, s'insurge et anticipe ? Quelle idéologie sous-tend sa prise de position contre le concept d'une nation « ivoiritaire ».

## I. Genèse, sens et contexte de production

À l'instar du Président Senghor qui inventa des néologismes « africanité », « arabité », au sens de « *l'ensemble de valeurs communes à tous les Africains* », partant « *sybiose complémentaire des valeurs de l'arabisme et des valeurs de la négritude* », Niangoran Porquet qui était friand de néologismes, n'hésita pas à forger des mots tels que « *griotique* », « *grioticien* », « *ivoirité* ».

Contrairement à ce que certains ont pu écrire, par erreur ou par ignorance, ce mot (ivoirité) ne figure pas dans le champ lexical de Senghor. L'on ne trouve aucune trace du terme dans le texte de la conférence intitulée « *Pourquoi une idéologie négro-africaine ?* », conférence qu'il prononça à la rentrée universitaire, à Abidjan, en décembre 1977, à l'occasion de sa visite officielle en Côte d'Ivoire.

Niangoran Porquet, en créant le concept « d'ivoirité », voulut affirmer notre personnalité à cette période où, jeunes enseignants, nous luttions en vue de la réhabilitation de nos valeurs culturelles. Ce mot a donc une charge idéologique, mais ne contenait aucun germe discriminatoire.

À ce niveau, nous disons qu'il n'existe aucun concept neutre. D'ailleurs, Mikhaïl Bakhtine a raison qui affirme : « *Le mot est le phénomène idéologique par excellence.* »

Aussi, ne saurions-nous examiner le concept « ivoirité » sans le situer dans le contexte de sa production. Ce qui permettra de mieux décrypter sa portée idéologique et politique.

Dès lors, quand le Président Bédié s'en empare et énonce à l'occasion de la Convention du P. D. C. I.-R. D. A, à Yamoussoukro, le 26 août 1995 en le définissant ainsi : « *À travers l'unité de la nation et de ses conditions essentielles, l'impartialité de l'État, le rééquilibrage entre les régions, la régionalisation, la réalisation d'une société égalitaire et plus solidaire, ce que nous poursuivons, c'est bien évidemment l'affirmation de notre personnalité culturelle, l'épanouissement de l'homme ivoirien dans ce qui fait sa spécificité, ce que l'on peut appeler son ivoirité.* » (Revue Racine p. 49-50).

Cette définition n'aurait ébranlé personne si le Professeur Niangoran Bouah ne nous avait apporté d'autres informations, en nous situant dans le contexte politique de son énonciation. Il écrit, en effet :

« Ce mot *République* ne connut son heure de gloire que pendant les discussions accompagnant le texte du code électoral et précisément dans son article 49 concernant la nationalité du Président de la République. »

Désormais, pour conférer à « l'ivoirité » ses lettres de noblesse, des intellectuels organiques se sont autorisés à théoriser sur le concept en lui donnant une valeur sémantique beaucoup plus politique et en hiérarchisant les Ivoiriens en « *Ivoiriens multi-séculaires* », en « *Ivoiriens de circonstance* », etc.

Nous lisons alors sous la plume de Jean Noël Lokou et de Niangoran Bouah des propos qui fragilisent la nation.

Le premier note : « *L'ivoirité est selon nous une exigence de souveraineté, d'identité, de créativité. Le peuple ivoirien doit d'abord affirmer sa souveraineté, son autorité face aux menaces de dépossession et d'assujettissement, qu'il s'agisse de l'immigration ou du pouvoir économique et politique.* » (*L'ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social* du Président Henri Konan Bédié, p. 21.)

Mais est-ce que « *le tigre a besoin de crier sa tigritude* », selon l'expression heureuse de Wole Soyinka ?

Quant à Niangoran Bouah, il ne s'embarrasse point de recourir à la pureté du sang comme condition sine qua non de l'appartenance à la nation ivoirienne. Il écrit :

« *L'individu qui revendique son ivoirité est supposé avoir pour pays la Côte d'Ivoire, né de parents appartenant à l'une des ethnies autochtones de la Côte d'Ivoire.* » (L'ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social du Président Henri Konan Bédié, p. 46.)

Une telle théorie nous paraît d'autant plus dangereuse qu'elle fait appel, non seulement à la théorie de la race pure, mais ne tient nullement compte de l'évolution galopante de la société moderne dans laquelle nous vivons. Elle nie également le fait que nous sommes dans un monde où la facilité et la rapidité des moyens de déplacement ont engendré un brassage de races et de civilisations tel qu'aucun peuple ne peut, aujourd'hui, vivre, calfeutré dans une pureté de race ou d'ethnie, au nom de la préservation ou de la sauvegarde d'un enclos autochtone.

Malheureusement, c'est ce type d'ivoirité qui a été entériné par la récente Constitution en son article 35 et qui stipule :

*« Le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Il n'est rééligible qu'une fois.*

*Le candidat à l'élection présidentielle doit être âgé de quarante ans au moins et de soixante-quinze ans au plus.*

*Il doit être Ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes Ivoiriens d'origine... »*

(La Constitution, p. 10.)

Faut-il s'étonner de voir des gens baptiser des « maquis » ET/OU ?

*« Il nous est revenu que dans certains établissements scolaires, pour être chef de classe, il faut être « et », c'est-à-dire, Ivoirien authentique, de « pur-sang. »*

Dès lors, l'écrivain Maurice Bandaman n'a-t-il pas de raisons suffisantes de s'inquiéter, de s'interroger et de dénoncer ?

## **II. Pourquoi Bandaman s'insurge et anti-cipe ?**

L'histoire est têtue ! Attention à la théorie du pur-sang !

Bandaman s'en ira, de la prévention à la mise en garde en référence à l'histoire, à l'actualité.

En effet, à l'instar des grands écrivains et penseurs tels que Dante, Voltaire, Lamartine, Hugo qui anticipent, portent le regard par-delà le présent et voient venir le danger qui risque d'embraser tout un peuple, Bandaman ne s'est guerre lassé de tirer sur la sonnette d'alarme et d'écrire :

*« Je peux prétendre avoir écrit pour la paix. Car, après le lancement de la théorie de l'ivoirité, j'ai vu que la Côte d'Ivoire marchait inéluctablement vers une fracture sociale et politique dont les conséquences pourraient être tragiques. »*

(Introduction de l'ouvrage.)

Il en appelle alors à la conscience de ces théoriciens, héritiers des Gobineau et Houston Stewart Chamberlain, des xénophobes et patriotes racistes Arndt et Jahn, inspireurs d'Hitler.

C'est alors que l'écrivain Bandaman s'écrit :

*« Arrêtons de jouer avec les instincts grégaires, les fibres originelles, le pur-sang, l'amour primaire de la nation ! »*

C'est bien au nom de la pureté du sang qu'Hitler avait entrepris d'exterminer les Juifs et de déclencher la deuxième guerre mondiale pour les détruire dans toute l'Europe. Aussi, considère-t-il